

Covid-19 : Étude sur les données vaccinales

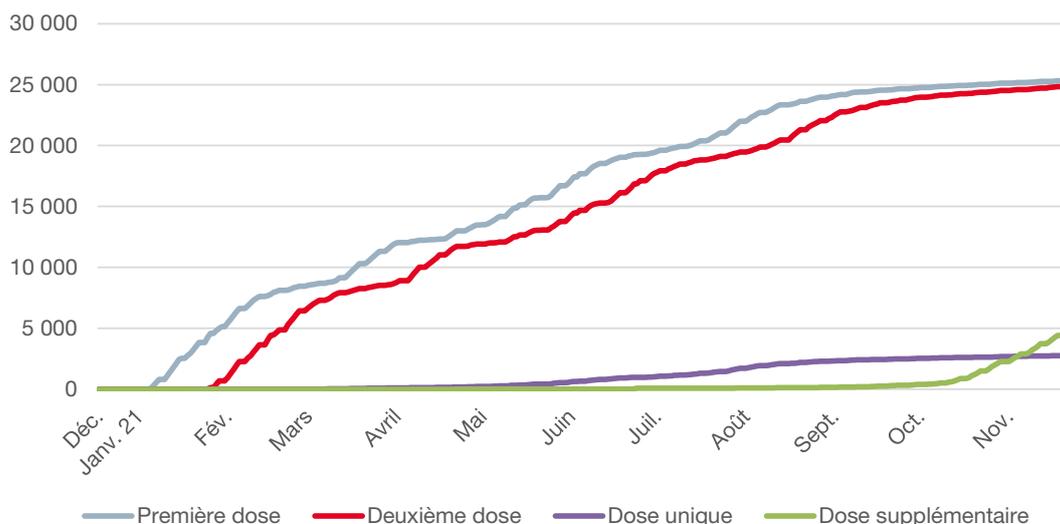
1 Évolution de la vaccination

La campagne a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté. Un seul type de vaccin est pour l'instant administré, le Comirnaty de Pfizer/BioNTech, qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle pour les personnes qui n'auraient pas été précédemment infectées par la maladie et une dose unique pour celles ayant déjà eu la Covid-19.

Une dose supplémentaire de rappel peut également être administrée aux populations les plus fragiles 6 mois après la dernière injection de vaccin.

Depuis le 10 juin 2021, la vaccination est ouverte à toute personne âgée de 12 ans et plus. Elle a également été ouverte ensuite aux non-résidents exerçant une activité professionnelle en Principauté.

Les données de vaccination sont arrêtées au 21 novembre 2021.



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 21 novembre 2021, plus de 57 300 injections de vaccins ont été administrées. Elles incluent plus de 25 300 premières doses et près de 25 000 deuxièmes doses. Le nombre de doses uniques¹ s'établit à plus de 2 750 injections et les doses supplémentaires s'approchent des 4 500.

La vaccination est paritaire. En effet, 50,7 % des injections concernent des femmes.

	Type de doses				Total
	Première	Deuxième	Unique ¹	Supplémentaire	
Monaco	20 844	20 546	1 845	4 130	47 365
France	4 226	4 074	886	255	9 441
Italie	95	91	9	2	197
Autres*	138	126	12	26	302
Total	25 303	24 837	2 752	4 413	57 305

*Autres dont non renseignés

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Sur les 57 305 doses administrées au total, près de 9 500 l'ont été à des personnes résidant en France et près de 200 en Italie.

¹ Doses uniques : Les personnes précédemment infectées par la Covid-19 se voient proposer l'administration d'une seule dose de vaccin, étant donné qu'elles conservent une mémoire immunitaire. Cette dose unique de vaccin joue ainsi un rôle de rappel après l'infection.

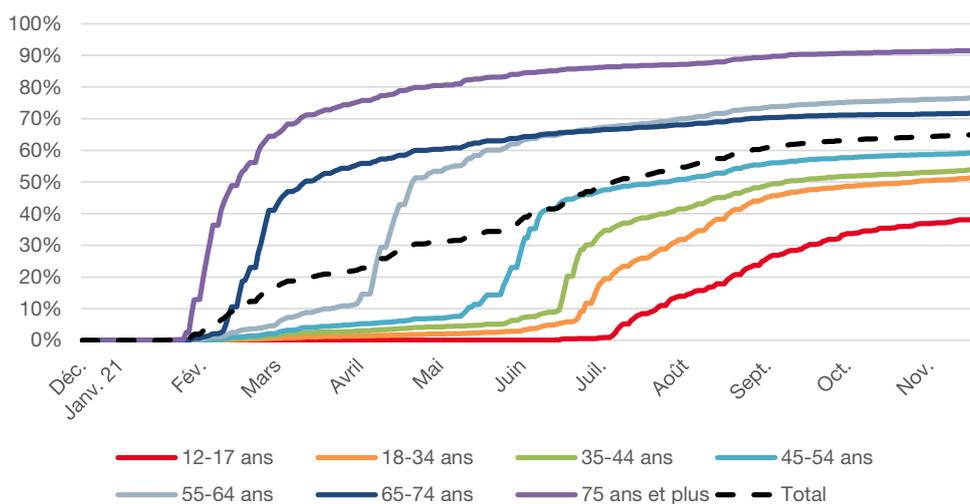
2 Couverture vaccinale

La couverture vaccinale présentée ci-après concerne la population résidente monégasque. Elle comprend :

- Toutes les injections effectuées en Principauté à des résidents ;
- Une partie des injections effectuées à l'étranger à des résidents : d'une part les cas où la première dose a été effectuée à l'étranger puis déclarée au Centre de vaccination afin de pouvoir effectuer la seconde dose en Principauté et d'autre part les cas où les 2 doses ont été effectuées à l'étranger puis déclarées au Centre de vaccination dans le but de demander un pass sanitaire ou d'avoir recours au suivi sérologique.

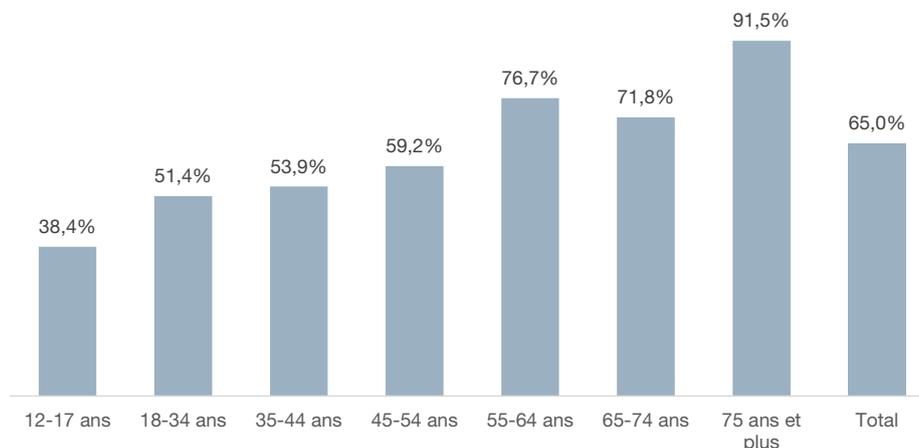
Pour autant, il n'est pas possible de connaître les résidents s'étant fait vacciner à l'étranger et ne s'étant pas déclaré auprès du Centre de vaccination. Ainsi, la couverture vaccinale des résidents demeure sous-évaluée par cette partie non quantifiable de résidents vaccinés à l'étranger et non déclarés.

Évolution du taux de couverture vaccinale – schéma complet² des résidents selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Taux de couverture vaccinale – schéma complet des résidents selon la tranche d'âge au 21/11/2021

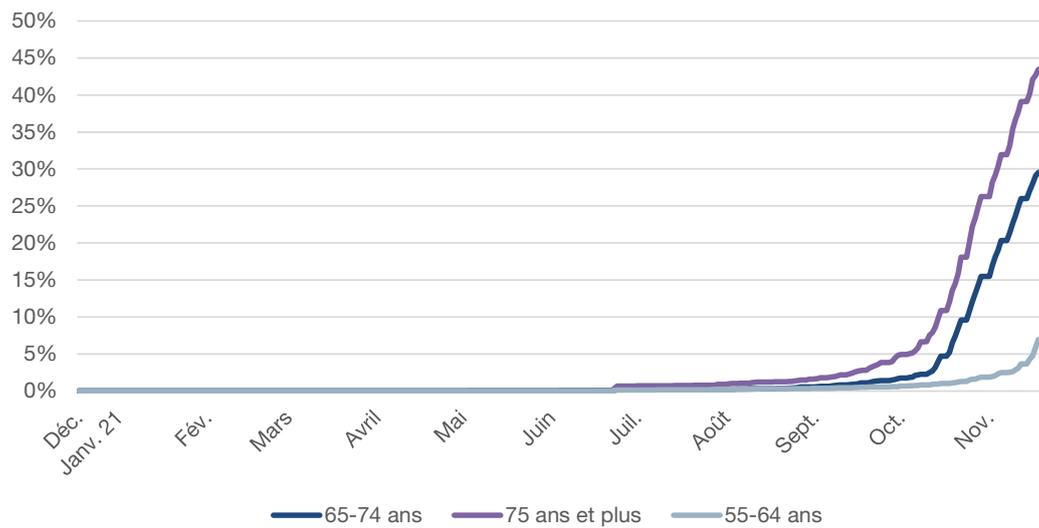


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Le taux de couverture vaccinale – schéma complet pour la population résidente augmente avec l'âge. Il est de 65,0 % pour la population résidente en âge d'être vaccinée. Il dépasse les 50 % pour toutes les tranches d'âge au-delà de 18 ans. Il atteint 76,7 % chez les 55-64 ans et est au-delà des 91 % chez les 75 ans et plus.

² Couverture vaccinale - schéma complet : Part de la population vaccinée avec une deuxième injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique

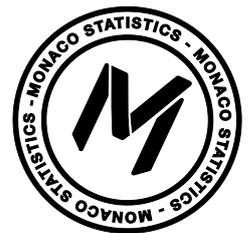
Évolution du taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire³ des résidents selon la tranche d'âge



N.B. : La dose supplémentaire concernant dans la très grande majorité des personnes de 55 ans et plus, seules ces tranches d'âge sont présentées.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 21 novembre 2021, le taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire atteint 43,5 % chez les résidents de 75 ans et plus, 29,6 % pour les 65-74 ans et 7,0 % pour les 55-64 ans.



³ Couverture vaccinale – dose supplémentaire : Part de la population vaccinée avec une troisième injection d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique